

Charte métrologique, NOVERGIE

Pour la présentation des résultats analytiques

Sur internet

Les résultats analytiques présentés sur Internet sont tirées des mesures continues des analyseurs et des capteurs installés sur le site.

Ces résultats sont exprimés comme, il se doit, selon des formules standardisées. Il suivent donc une chaîne de traitement relativement complexe mais parfaitement transparente. La charte métrologique de Novergie donne certaines garanties sur la transparence et la valeur métrologiques des résultats communiqués. Les procédures suivies sont définies dans les réglementations, les normes ou les pratiques habituelles de l'analyse des polluants à l'émission des sites classées.

Sources des données

- Les résultats analytiques présentés sont tous issus de mesures continues effectuées par les analyseurs et les capteurs installés sur le site. Lorsque la chaîne de traitement fait intervenir une valeur physique ou chimique « forfaitaire » ou calculée, le système de traitement le mentionne clairement.
- Les signaux des analyseurs et des capteurs sont transmis au système de traitement, sans correction ni altération sauf les corrections permettant d'obtenir les mesures standardisées et les corrections dues aux calibrage des appareils. Toutes ces fonctions correctrices sont clairement explicitées par le système de traitement et sa documentation technique détaille les opérations suivies.
- Le système de traitement de données concentre ces informations, les enregistre, les traite pour rédiger des fichiers qui sont communiqués sur l'Intranet. La conception et la gestion de ce système sont décrites dans un document qui peut être rendu public.
- Les résultats de campagnes de mesures sont issus des bulletins communiqués par le laboratoire d'analyses ayant effectué les campagnes réglementaires.

Invalidation des données.

- Aucune donnée n'est invalidée suivant des appréciations ou de critères qui ne sont pas définis ci dessous :
- La mesure brute de l'analyseur ou du capteur est comprise dans sa plage de mesure brute qui définit les mesures effectuées dans les conditions de bon fonctionnement.
- La mesure est invalidée si le système de mesure émet une alarme, définie lors de sa mise en fonctionnement, indiquant un dysfonctionnement, une phase de maintenance ou une phase d'étalonnage.
- Si une mesure suit une chaîne de traitement, l'invalidation d'une composante de cette chaîne invalide la mesure corrigée.

- La mesure corrigée de l'analyseur ou du capteur est comprise dans sa plage de mesure corrigée qui définit les mesures effectuées dans les conditions de bon fonctionnement de l'ensemble de la chaîne de mesure.
- Le système de traitement de données permet de justifier sans ambiguïté ces invalidations.

Correction des données.

- Les seules corrections de données sont celles permettant d'obtenir des mesures standardisées, définies dans la réglementation. On peut donc effectuer, suivant le process de la chaîne de mesure, des corrections de température, pression, humidité, oxygène ou CO₂.
- Les mesures peuvent être corrigées par les fonctions de calibrage des analyseurs obtenus après étalonnage de ceux ci.
- Des corrections d'incertitudes, définies par certaines réglementation, peuvent être effectuées dans les conditions et suivant les valeurs indiquées dans ces textes.
- Le système de traitement de données indique clairement ces corrections et permet d'en mesurer les effets.

Moyennage des signaux.

- L'expression des résultats impose le moyennage de certaines grandeurs.
- Toutes les moyennes sont effectuées à partir d'échantillons invariables de mesures, validés et définis par le système de traitement.
- Les échantillons de mesures invalidés ne sont pas décomptés dans une moyenne.
- Les échantillons de mesures, obtenus pendant une phase d'arrêt de ligne, ne sont pas décomptés dans les moyennes.
- Le système indique clairement quel taux d'échantillon valide est accepté pour calculer une moyenne valide.
- Aucune « moyenne de moyenne » n'est effectuée.

Expression des résultats.

- L'expression statistique suit les conventions des réglementations sur l'incinération. Aucun traitement spécifique au site n'est conçu pour l'expression des résultats.
- Les courbes sont uniquement tronquées par le domaine de mesure corrigée.
- Une présentation graphique claire permet de reconnaître les tracés obtenus pendant des phases d'arrêt d'usine ou d'invalidation des mesures.